

ETUDIANTS HANDICAPES ET APPRENTISSAGE

Vous êtes étudiant(e) handicapé(e). Vous êtes titulaire d'une RQTH. Vous êtes titulaire d'un diplôme de Bac+2, Bac+3, Bac+4 ou Bac+5 et vous souhaitez entrer dans l'administration.

Savez-vous que les services publics sont à la recherche d'apprentis pour des contrats en alternance pour les étudiants inscrits à l'IPAG en Licence d'Administration Publique ?

Un contrat d'apprenti est rémunéré 1000€ par mois et vous place dans des conditions idéales pour être recruté.

Savez-vous que les concours sont adaptés aux personnes handicapés ? Un mode de recrutement spécial existe afin de faciliter l'intégration des personnes handicapées dans la fonction publique.

Si vous êtes intéressé par l'apprentissage, il vous suffit de nous envoyer votre dossier de candidature accompagné d'un CV et d'une lettre de motivation avant le 27 juin 2016.

Si vous souhaitez rencontrer le directeur pour discuter de cette filière qui se développe, n'hésitez pas à contacter l'IPAG de Montpellier :

ipag-contact@umontpellier.fr